



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

### Prix de Rome en architecture, début de carrière

Veuillez suivre les <b>trois étapes</b> ci-dessous pour présenter cette demande :	
<b>1<sup>re</sup> étape</b>	Lisez les <b>lignes directrices</b> pour connaître l'objet du prix, les candidats et les activités admissibles, la valeur du prix, le processus et les critères d'évaluation, etc.
<b>2<sup>e</sup> étape</b>	Lisez la section intitulée <b>Renseignements importants</b> . Si vous avez encore des questions concernant le prix ou le processus de demande, communiquez avec l'agente de programme dont les coordonnées figurent ci-dessous.
<b>3<sup>e</sup> étape</b>	Remplissez toutes les sections du <b>formulaire de demande</b> ci-joint. Assurez-vous, à l'aide de la <b>liste de vérification</b> (partie D du formulaire), que vous avez bien rempli toutes les sections pertinentes et inclus toute la documentation d'appui requise.

Le Conseil des arts a pris des engagements en ce qui concerne l'équité et l'inclusion, et il encourage les artistes, les groupes et les organismes de diverses cultures, des communautés des langues officielles en situation minoritaire, ainsi que les personnes sourdes ou handicapées, à soumettre une demande ou une mise en candidature. Le Conseil des arts reconnaît et affirme les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones de ce territoire, et encourage les personnes, les groupes et les organismes inuits, métis et des Premières Nations, à présenter une demande ou une mise en candidature à tous ses programmes. Il a établi des mesures dans tous les programmes afin de soutenir tous ces engagements.

### Date limite

**2 octobre 2018**

Votre demande, accompagnée de toute la documentation d'appui requise, doit être oblitérée par la poste au plus tard à la date limite.

Les demandes incomplètes, mises à la poste après la date limite ou transmises par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas acceptées par le Conseil des arts du Canada.

### Renseignements supplémentaires

#### **Sarah Brown**

Agente de programme, Prix  
Conseil des arts du Canada  
150, rue Elgin, C. P. 1047  
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

sarah.brown@conseildesarts.ca

1-800-263-5588 (sans frais) ou 613-566-4414, poste 6004

ATS : 1-866-585-5559 / PRG7142bF 08-18



## LIGNES DIRECTRICES

<p><b>Description du prix</b></p>	<p>Le Prix de Rome en architecture, début de carrière, du Conseil des arts du Canada est décerné à un nouveau diplômé d'une école d'architecture canadienne qui fait preuve d'un potentiel exceptionnel en design architectural contemporain.</p> <p>Il permet au récipiendaire d'accroître sa connaissance de l'architecture contemporaine en visitant une sélection d'œuvres d'architecture et d'élargir ses compétences professionnelles en effectuant un stage dans un cabinet d'architectes de réputation internationale, n'importe où dans le monde.</p> <p>Il incombe à chaque candidat de définir un programme de travail et de voyages. Le projet peut comporter des déplacements multiples à plusieurs destinations, étalés sur une période d'un an. À son retour au Canada, le lauréat doit rendre compte de son expérience au moyen de conférences publiques, de publications ou d'expositions.</p>
<p><b>Admissibilité</b></p>	<p><b>Candidats admissibles</b></p> <p>Les candidats doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être citoyens ou résidents permanents du Canada, conformément aux définitions que donne Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de ces expressions;</li> <li>• avoir obtenu un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise professionnel d'une école d'architecture canadienne reconnue par le Conseil canadien de certification en architecture au cours des 14 mois précédant la date limite de dépôt des demandes;</li> <li>• être recommandés par le directeur de l'école d'architecture émettrice du diplôme.</li> </ul>
<p><b>Valeur du prix</b></p>	<p>Le prix consiste en une somme de 34 000 \$ pour contribuer aux coûts du programme de travail et de voyages, et de la présentation publique proposée.</p>
<p><b>Aide à la production d'une demande</b></p>	<p>Des fonds sont disponibles pour les personnes qui éprouvent des difficultés à produire une demande, une mise en candidature ou un rapport final à cause d'un handicap. Les personnes sourdes, handicapées ou celles vivant avec une maladie mentale peuvent en effet demander au Conseil de contribuer au paiement de services qui leur permettront spécifiquement de remplir une demande, une nomination pour un prix ou de soumettre un rapport final.</p> <p>Veillez soumettre votre demande d'aide au moins 4 semaines avant la date limite du prix. Communiquez par téléphone ou par courriel avec l'agent responsable de ce prix. Pour de plus amples renseignements :</p> <p><a href="http://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire">conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire</a></p>
<p><b>Soutien pour l'accès aux services</b></p>	<p>Le Soutien à l'accès offre une aide supplémentaire aux candidats individuels sourds ou handicapés (y compris ceux qui vivent avec une maladie mentale), ainsi qu'aux groupes et aux organismes axés sur la pratique des artistes sourds ou handicapés. Les fonds sont offerts en supplément d'un prix aux bénéficiaires qui ont demandé des mesures de soutien propres à leur situation de handicap et nécessaires pour mener à bien les activités qu'ils proposent. Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du Conseil : <a href="http://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/soutien-a-l-acces">conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/soutien-a-l-acces</a></p>

<b>Évaluation des demandes</b>	<p><b>Processus d'évaluation</b></p> <p>L'évaluation par les pairs est un principe fondamental du processus décisionnel du Conseil des arts du Canada. Les demandes admissibles seront évaluées par un comité d'évaluation par les pairs composé d'artistes professionnels chevronnés qui sont reconnus comme tels par leurs pairs. Les membres du comité seront également sélectionnés de manière à tenir compte d'une représentation équilibrée des spécialités artistiques, des genres, des générations, des deux langues officielles du Canada, des Peuples autochtones, de la diversité culturelle et régionale du pays.</p> <p>Les décisions prises par le comité d'évaluation par les pairs constituent des recommandations finales.</p> <p>Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le site web du Conseil des arts à <a href="http://conseildesarts.ca">conseildesarts.ca</a>.</p> <p><b>Critères d'évaluation</b></p> <p>Le comité évaluera votre demande en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la qualité artistique de vos projets d'architecture;</li><li>• la qualité du programme de travail proposé et sa pertinence pour votre développement artistique et professionnel.</li></ul>
--------------------------------	--

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

<b>Traitement de la demande</b>	<p><b>Présentation de la demande</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Vous devez fournir tous les renseignements et tous les documents d'appui demandés.</li><li>• Le Conseil des arts décidera de l'admissibilité de votre demande en fonction des renseignements fournis.</li><li>• Vous devez soumettre uniquement la documentation exigée. Le matériel supplémentaire ne sera pas présenté au comité d'évaluation.</li><li>• Choisissez soigneusement le matériel d'appui. Les membres du comité ne peuvent consacrer qu'un temps limité à l'examen de chaque demande de subvention.</li><li>• Ne soumettez pas de documents originaux. Le Conseil des arts n'est pas responsable de la perte ou de l'endommagement des documents soumis avec la demande.</li><li>• Il est important d'informer le Conseil des arts de tout changement dans vos coordonnées.</li></ul> <p><b>Format et mise en page</b></p> <p>Tous les documents demandés ainsi que le formulaire de demande doivent être soumis :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• imprimés d'un seul côté;</li><li>• sur des feuilles distinctes de papier <b>blanc</b> (format lettre 8 ½ po x 11 po);</li><li>• avec une police de couleur <b>noire</b> d'au moins 11 points;</li><li>• avec trombones (les documents ne doivent pas être reliés, montés sous plastique ou agrafés.)</li></ul> <p>Évitez les formats inhabituels car les documents pourraient être difficiles à lire.</p> <p><b>Délai de traitement</b></p> <p>Vous serez informé des résultats de votre demande environ <b>quatre mois</b> après la date limite du concours.</p> <p><b>Gagnants des années précédentes</b></p> <p>Veuillez visiter le site web du Conseil des arts au <a href="http://conseildesarts.ca">conseildesarts.ca</a> pour la liste cumulative des gagnants des années précédentes.</p>
<b>Renseignements personnels</b>	<p>La <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> donne à toute personne le droit d'accéder aux renseignements personnels qui la concernent et d'y faire apporter des corrections. Le Conseil des arts du Canada, qui est tenu de se conformer aux exigences de cette loi, protège toutes les données personnelles en les conservant dans divers fichiers réservés à cette fin. Vous trouverez une description de ces fichiers dans <i>Info Source</i>, une publication du gouvernement fédéral accessible sur Internet. Aux termes de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>, toute autre information peut être consultée par quiconque en fait la demande.</p>

<b>Renseignements personnels (suite)</b>	<p>Dans le cadre de ce programme, le Conseil des arts vous demande d'indiquer, sur le formulaire de demande, votre année de naissance. Les renseignements personnels que vous fournissez sur le formulaire ne serviront pas à l'évaluation de votre demande et ne seront pas transmis aux membres des comités de pairs.</p> <p>Pour des raisons de planification et d'évaluation des programmes, le Conseil des arts du Canada pourrait parfois, à titre confidentiel, fournir des renseignements concernant des demandes de subvention ou des prix à des représentants d'autres organismes de financement des arts et de la culture.</p>
<b>Conditions rattachées au prix</b>	<p><b>Avant de présenter une demande de subvention,</b> veuillez prendre note que les gagnants ne peuvent recevoir l'argent du prix jusqu'à ce que tous les rapports finaux qui auraient dû être remis pour les subventions et les prix du Conseil des arts aient été soumis et approuvés.</p> <p>Les conditions à respecter seront précisées dans l'avis d'attribution de la subvention que vous recevrez <b>si votre demande est retenue.</b> Quelques-unes des conditions sont présentées ci-dessous.</p> <p><b>Versement du prix</b></p> <p>Le Conseil des arts effectuera le versement une fois qu'il aura obtenu le formulaire d'avis de réception, qui est joint à l'avis d'attribution.</p> <p><b>Promotion</b></p> <p>Les gagnants devront aussi accepter que leur photo et des renseignements publics les concernant soient utilisés pour la promotion de ces prix et à d'autres fins promotionnelles du Conseil des arts du Canada.</p> <p><b>Imposition des prix</b></p> <p>Les subventions du Conseil des arts sont imposables. Le Conseil envoie des feuillets T4A au moment voulu, pour les subventions et les bourses versées à des particuliers. Pour toute question relative à l'impôt, veuillez vous adresser à l'<b>Agence du revenu du Canada</b> ou au ministère du Revenu de votre province ou territoire.</p> <p><b>Modifications au projet</b></p> <p>Toute modification au projet doit être approuvée par l'agent de programme concerné <b>avant que vous procédiez au changement.</b></p> <p><b>Date d'expiration de l'offre de prix</b></p> <p>Les fonds associés à ce prix seront à votre disposition pendant trois ans à compter de la date limite du concours où vous avez présenté une demande. La date d'expiration de la subvention correspond à celle où se termine cette période de trois ans.</p> <p>Si vous avez besoin de reporter cette date d'expiration, veuillez en faire la demande par écrit à l'agent de programme du Conseil des arts concerné. Si vous omettez de demander un report de la date d'expiration, le Conseil des arts annulera la portion de la subvention qui ne vous a pas été versée à cette date ou exigera que vous retourniez une portion de la subvention que vous avez déjà reçue.</p>

**Conditions  
rattachées au  
prix (suite)**

**Mention de l'aide du Conseil des arts du Canada**

Vous devez mentionner l'aide reçue du Conseil des arts du Canada dans tout matériel de promotion lié à la subvention. Des précisions sur la politique du Conseil des arts à ce sujet seront jointes à l'avis d'attribution de la subvention.

**Rapport final**

Vous devrez soumettre un rapport final au plus tard à la date indiquée dans l'avis d'attribution qui vous aura été envoyé.



## Prix de Rome en architecture, début de carrière 2018

Les renseignements que vous fournirez sur les deux premières pages ne seront pas transmis au comité d'évaluation par les pairs.

### IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom du candidat (nom légal complet) : <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M. Autre : _____ Année de naissance : _____					
Nom de famille			Premier et second prénoms		
Adresse permanente :			Adresse postale, si elle diffère de l'adresse permanente :		
Adresse municipale et numéro d'appartement			Adresse municipale et numéro d'appartement		
Ville	Province ou territoire	Code postal	Ville	Province ou territoire	Code postal
Téléphone			Téléphone		
Site web			Courriel		

### DÉCLARATION

Je permets au Conseil des arts du Canada d'ajouter mon nom et mon adresse municipale et courriel à sa liste d'envoi :

(Seul le Conseil utilisera cette information, entre autres pour les sondages.)  Oui  Non

Je préfère communiquer avec le Conseil des arts du Canada en :  français  anglais

**Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants :**

- Je suis citoyen canadien ou résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de ces expressions.
- J'ai lu attentivement les critères d'admissibilité au prix, qui sont énoncés dans les lignes directrices, et j'y suis satisfait.
- Je comprends que les gagnants ne peuvent recevoir l'argent du prix jusqu'à ce que tous les rapports finaux qui auraient dû être remis pour les subventions et les prix du Conseil des arts aient été soumis et approuvés.
- J'accepte les conditions du prix et je conviens de respecter la décision du Conseil des arts du Canada.
- Je sais que le Conseil des arts du Canada est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, comme l'indiquent les lignes directrices.

**Je confirme que les renseignements fournis dans cette demande sont, à ma connaissance, exacts et complets.**

Signature (**une signature originale est requise**)

Date

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

**SOUTIEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES (le cas échéant)**

Les candidats handicapés ou sourds peuvent soumettre une demande de financement supplémentaire pour couvrir les dépenses de certains services spécifiques qui sont requis afin de prendre part aux activités admissibles proposées. Veuillez consulter la section Soutien pour l'accès aux services des lignes directrices du programme pour plus de détails.

**Montant total demandé:** \_\_\_\_\_ \$

Étant donné que le soutien pour l'accès aux services ne fait pas partie du montant de la subvention, veuillez ne pas inclure le montant total ci-haut mentionné dans votre budget des activités proposées.

**DESCRIPTION**

Veuillez décrire les services et les soutiens requis, ainsi que les dépenses qui y sont associées.

**Montant demandé**

Exemple : Les animateurs d'atelier auront besoin d'interprètes du langage gestuel pour communiquer avec moi durant l'atelier. Je vais devoir embaucher deux interprètes pour une période de trois heures au taux horaire de 80 \$ chacun, plus les frais de déplacement depuis une ville avoisinante (deux billets d'autobus à 75 \$ chacun).

Montant total :  $(3 \times 80 \times 2) + (75 \times 2) = 630$  \$

630 \$

**Montant total demandé**

Vous devez arrondir les montants à la **centaine de dollars près**.



## Prix de Rome en architecture, début de carrière

Les renseignements que vous fournissez à partir de ce point seront transmis au comité d'évaluation par les pairs.

- Le Conseil des arts du Canada exige une seule copie de ce formulaire par demande.
- Votre formulaire de demande ne doit pas être relié de quelque façon que ce soit.
- Si vous remplissez le formulaire de demande à l'ordinateur, veuillez suivre la présentation ci-dessous.

PARTIE A1 – NOM ET LIEU DE RÉSIDENCE DU CANDIDAT	
Nom du candidat (nom légal complet)	
<hr/>	
Nom de famille	Premier et second prénoms
<hr/>	
Ville (lieu de résidence permanente)	Province ou territoire
<hr/>	
PARTIE A2 – ALMA MATER	
Nom de l'école d'architecture émettrice du diplôme	
<hr/>	
Date de votre graduation : _____	
<hr/>	
PARTIE B – PROGRAMME DE TRAVAIL	
Résumé du programme de travail proposé (de 10 à 20 mots) :	
<hr/>	
Période visée pour le programme de travail (doit débuter après la date limite du prix et doit être complétée avant un an) :	
Du _____ au _____	
(jour/mois/année) (jour/mois/année)	
<hr/>	
Veuillez décrire, en 1000 mots ou moins, le programme de travail que vous proposez, en précisant :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• vos intérêts en matière de design architectural;</li><li>• la liste des bâtiments ou des sites que vous souhaitez visiter;</li><li>• quelques renseignements sur le cabinet d'architectes au sein duquel vous désirez travailler;</li><li>• la présentation publique que vous comptez faire au terme du projet conçu pour l'utilisation du Prix de Rome en architecture, début de carrière, si votre candidature est retenue.</li></ul>	
Utilisez des feuilles séparées de papier blanc de 8½ po x 11 po, imprimées sur un côté seulement. Insérez cette description à la suite de cette page.	

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

**PARTIE C1 – DOCUMENTATION D’APPUI**

**Veillez fournir la documentation d’appui suivante, en accompagnement du formulaire :**

- une lettre de recommandation du directeur de l’école d’architecture émettrice du diplôme;
- une lettre d’engagement du cabinet d’architectes où vous prévoyez effectuer un stage;
- un curriculum vitae d’une longueur maximale de trois pages, sur des feuilles de papier blanc de 8½ po x 11 po imprimées d’un seul côté, non agrafées et non reliées;
- un maximum de 20 images sur clé USB, CD ou DVD.
  - 1) De ces 20 images, 15 d’entre elles doivent illustrer vos réalisations en architecture.
  - 2) Les 5 dernières images doivent illustrer la façon dont vous prévoyez utiliser le prix; ces images peuvent comprendre :
    - des bâtiments ou des sites que vous visiterez;
    - des travaux du cabinet d’architectes où vous ferez votre stage;
    - des œuvres architecturales qui ont un rapport avec votre projet de recherche.
  - 3) Il est possible de substituer 5 images par une bande vidéo d’une durée maximale de 3 minutes.
- Description des images/vidéo identifiées à la partie C3. Limitez-vous à une phrase brève par image ou vidéo. Dans le cas de collaborations ou de projets entrepris au sein d’un cabinet professionnel, vous devez préciser clairement votre propre contribution au projet.

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

## PARTIE C2 – MATÉRIEL D’APPUI : DIRECTIVES DE PRÉSENTATION

### Identification du matériel de support (toutes les catégories)

Veillez compléter la partie C3 du ce formulaire. Assurez-vous également d’inscrire votre nom et le numéro de l’image sur tous les articles soumis.

Assurez-vous de tester votre matériel avant de le soumettre pour vérifier qu’il fonctionne bien. C’est à vous qu’il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne au Conseil des arts en bon état et dans un format approprié.

### Spécifications audiovisuelles

Nommez chaque fichier (image) en inscrivant un numéro, vos initiales, l’année et le titre de l’œuvre. Numérotez les neuf premières images en les faisant précéder d’un zéro (p. ex., **01initialesannéetitre.jpg**, **02initialesannéetitre.jpg**... **20initialesannéetitre.jpg**) afin de vous assurer qu’elles seront présentées dans le bon ordre, selon votre liste d’images. Le numéro d’image doit correspondre à celui qui figure dans la Partie C3. N’utilisez ni ponctuation, ni espaces, ni caractères spéciaux dans les noms de fichier.

### Les images doivent être :

- en format (.jpg, .jpeg)
- en mode couleur RVB
- 1.5 Mo maximum

### Les fichiers audiovisuels doivent :

- pouvoir être visionnés dans VLC media player (pour de plus amples renseignements, consultez le [www.videolan.org/vlc/](http://www.videolan.org/vlc/))
- avoir un maximum de 60 images/secondes
- avoir une résolution de 1080P maximum (ou format de l’image 1920 x 1080)
- 4 Go maximum

### Format média doit être :

- sur DVD, CD ou clé USB sans créer de dossier.
- conformes au format NTSC de la région 1 (DVD vidéo)

Si vous devez présenter votre matériel de support audiovisuel dans un autre format, consultez l’agente de programme avant la date limite pour voir si cela peut être pris en compte.

Le Conseil des arts ne vous **retournera pas** le matériel d’appui.

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

**PARTIE C3 – IDENTIFICATION DES IMAGES ET DE LA BANDE VIDÉO**

Veillez soumettre un maximum de 20 fichiers numériques sur clé USB, CD ou DVD. Vous pouvez substituer 5 images par une vidéo d'une durée maximale de 3 minutes.

**IMAGES**

N°	Nom du projet ou du site	Créateur/Rôle	Date
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

**BANDE VIDÉO d'un maximum de trois minutes (s'il y a lieu)**

N°	Nom du projet ou du site	Créateur/Rôle	Année	Durée	Format

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

## PARTIE D – LISTE DE VÉRIFICATION

Veillez cocher les cases ci-dessous pour confirmer que vous avez rempli toutes les sections pertinentes du formulaire et joint toute la documentation d'appui requise. Assurez-vous également d'inscrire votre nom sur tous les articles soumis.

**Vous devez joindre à votre demande la documentation et les renseignements suivants dans l'ordre où ils sont mentionnés.**

- Identification du candidat
- Déclaration (Une **signature originale** est requise.)
- Partie A1 – Nom et lieu de résidence du candidat
- Partie A2 – Alma mater
- Partie B – Programme de travail
- Partie C1 – Documentation d'appui
  - Une lettre de recommandation
  - Une lettre d'engagement
  - Un curriculum vitae
  - Des images sur clé USB, CD ou DVD et, s'il y a lieu, une bande vidéo
- Partie C3 – Identification des images et, s'il y a lieu, de la vidéo
  - Description des images et, s'il y a lieu, de la vidéo

Envoyez votre demande à l'adresse suivante :

**Par la poste :**

Prix  
Conseil des arts du Canada  
150, rue Elgin, C. P. 1047  
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

**Par service de messagerie :**

Prix  
Conseil des arts du Canada  
150, rue Elgin, 2<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K2P 1L4

---

### Formulaire d'auto-identification volontaire (voir le formulaire qui suit)

Le Conseil des arts vous encourage à remplir le formulaire d'auto-identification volontaire qui lui permettra de déterminer si ses programmes et ses services touchent, comme il le souhaite, un groupe diversifié d'artistes canadiens. Le Conseil des arts invite également toute personne faisant partie de la présentation d'une demande de subvention à remplir le formulaire. Les renseignements qui y sont indiqués ne seront pas pris en compte pour déterminer l'admissibilité et le mérite artistique de votre demande.



# Formulaire d'auto-identification volontaire

---

Le Conseil des arts du Canada vous encourage à remplir le présent formulaire d'auto-identification volontaire pour mieux déterminer si nos programmes et services touchent un large éventail d'artistes canadiens. Toute personne qui fait une demande de subvention, siège à un comité d'évaluation par les pairs, est mise en candidature ou accepte un prix est invitée à le faire.

Le Conseil des arts du Canada a pour objectif d'appuyer un écosystème artistique dynamique et diversifié qui enrichit la vie des Canadiennes et des Canadiens, et l'équité est un moyen essentiel pour y parvenir. Tous les citoyens ont le droit de jouir d'un secteur artistique dynamique, accessible et pluraliste, et toutes les expressions créatives devraient avoir la même chance de s'épanouir.

**Note:** Ces renseignements ne serviront pas à évaluer votre demande.

Veuillez remplir le présent formulaire révisé même si vous avez déjà fourni auparavant des renseignements aux fins d'auto-identification.

## Année de naissance \_\_\_\_\_

Les renseignements servent à fournir de l'information sur la population artistique émergente ou chevronnée et à garantir une représentation générationnelle au sein des comités d'évaluation par les pairs.

## Genre

Cette information sert à orienter notre compréhension de la notion de genre et de la parité des genres chez nos candidats.

Femme     Homme     Transgenre     Intersexué     Bispirituel

**Région:** Considérez-vous une autre province ou un autre territoire que celui où vous vivez comme votre lieu de résidence (un endroit où vous avez des racines, des connaissances et des liens)? Si oui, veuillez préciser :

Province ou territoire de résidence \_\_\_\_\_

Ville, municipalité, hameau, réserve ou autre endroit \_\_\_\_\_

Lieu de résidence \_\_\_\_\_

Province ou territoire \_\_\_\_\_

Ville, municipalité, hameau, réserve ou autre endroit \_\_\_\_\_

Code postale \_\_\_\_\_

## Citoyenneté et Immigration

### Statut (Citoyenneté et Immigration)

Tel que défini par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/index.asp>

Citoyen canadien     Résident permanent     Non-résident

Cochez la case si vous êtes nouvel arrivant (arrivé il y a moins de cinq ans) ou immigrant au Canada

Ces données sont essentielles à l'élaboration de politiques et de programmes destinés à intégrer des artistes immigrants dans le milieu canadien des arts professionnels.

Indiquez l'année où vous avez immigré au Canada \_\_\_\_\_

### Diversité linguistique

#### Langues officielles

Ces renseignements servent à estimer la demande potentielle dans l'une ou l'autre de ces langues dans les programmes.

Choisissez la première langue officielle que vous avez parlée ou apprise.

Anglais     Français     Français et anglais  
 ASL (American Sign Language)     LSQ (Langue des signes Québécois)

#### Communautés de langue officielle en situation minoritaire

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont des groupes de Canadiens dont la langue officielle maternelle ou choisie est la langue minoritaire dans leur province ou territoire.

Choisissez l'une des options ci-dessous si vous vous identifiez comme membre d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

Anglophone en situation minoritaire (p.ex. un anglophone vivant au Québec)  
 Francophone en situation minoritaire (p.ex. un francophone vivant au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, etc.)

#### Diversité linguistique

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer la langue ou les langues que vous avez apprises en premier et que vous comprenez encore :

Anglais     Français     Cri     Inuktitut     Ojibway

Autre langue autochtone (veuillez préciser): \_\_\_\_\_

Arabe     Cantonais     Pendjabi     Espagnol

Autres langues (veuillez préciser) \_\_\_\_\_

ASL (American Sign Language) \_\_\_\_\_

LSQ (Langue des signes Québécois) \_\_\_\_\_

Autres langues des signes (veuillez préciser) \_\_\_\_\_

## Personne sourde ou handicapée

Veillez indiquer si vous vous identifiez comme une personne qui :

- est sourde, partiellement sourde ou malentendante
- a un handicap (y compris la cécité, une déficience visuelle ou physique, des problèmes de mobilité, des difficultés d'apprentissage, une déficience intellectuelle ou une maladie mentale ou chronique)

## Peuples autochtones ou Premières Nations du Canada

Choisissez l'une des options ci-dessous, si vous vous identifiez comme :

- Premières Nations
- Métis
- Inuit

## Diverses cultures

Choisissez l'une des options ci-dessous, si vous vous identifiez comme :

- Personne d'origine africaine, asiatique, moyen-orientale, latino-américaine ou mixte qui fait partie d'au moins un de ces groupes (correspond à la « minorité visible » au sens de la Loi sur l'équité en matière d'emploi) <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/>

Veillez préciser : \_\_\_\_\_

## Consentement à fournir des renseignements personnels

Consentement à partager des renseignements :

Veillez cliquer sur l'une des options suivantes :

- Je consens à ce que mes renseignements personnels soient communiqués à des ministères, à d'autres organismes gouvernementaux et à des entrepreneurs canadiens avec lesquels le Conseil des arts du Canada a conclu une entente d'échange de données.
- Je ne souhaite pas que mes renseignements personnels soient communiqués à des ministères, à d'autres organismes gouvernementaux ni à des entrepreneurs canadiens avec lesquels le Conseil des arts du Canada a conclu une entente d'échange de données.

Je confirme que je suis d'accord avec ce qui suit:

- J'ai fourni les renseignements personnels dans le présent formulaire en sachant qu'ils serviront uniquement aux fins stipulées dans ce formulaire et dans l'[Avis de confidentialité du Conseil des arts du Canada](#).
- L'information que j'ai fournie est exacte et complète.

Signature\*: \_\_\_\_\_

Date\*: \_\_\_\_\_

## Accédez à vos renseignements

**Vous pourrez avoir accès à vos renseignements personnels ou les faire modifier en soumettant une demande à :**

Coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP)  
Conseil des arts du Canada  
150, rue Elgin, C. P. 1047  
Ottawa ON K1P 5V8

- Courriel: [atip-aiprp@conseildesarts.ca](mailto:atip-aiprp@conseildesarts.ca)
- Téléphone: 1-800-263-5588 or 613-566-4414, poste 4696
- ATS : 1-866-585-5559  
*L'ATS est un appareil de télécommunication pour les personnes sourdes, malentendantes ou affectées d'un trouble de la parole*

Le Conseil des arts du Canada conservera vos renseignements personnels dans divers fichiers réservés à cette fin dont vous trouverez une description dans Info Source.